



Commune de **BOISEMONT**

Publié sur *Boisémont* (<http://www.ville-boisemont.fr>)

[Accueil](#) > Histoire de Boisémont

Histoire de Boisémont



Boisémont se trouve sur les hauteurs de l'Hautil. On sait que l'homme vivait ici dès la préhistoire comme l'atteste la découverte de silex taillés. Le premier seigneur est mentionné au 12^e siècle, il est vraisemblablement apparenté aux vicomtes de Meulan.

Plusieurs seigneurs se succéderont. En 1886, le domaine est partagé par la vente du château d'une part et celle de la ferme seigneuriale et des terres labourables d'autre part.

Composée jusqu'au 19^e d'agriculteurs, de cercliers, de carriers, de tuiliers et de souffleurs de perles, la population augmente avec la création d'un lotissement sur le plateau de l'Hautil en 1911 puis avec la création de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise en 1968. La commune de Boisémont quittera cette ville nouvelle en 1984 afin de sauvegarder son caractère rural.

Le 1^{er} novembre 2004, Boisémont a intégré la Communauté d'Agglomération Nouvelle de Cergy tout en gardant son caractère rural auquel son maire et ses habitants sont très attachés.

Boisémont depuis 1983

Boisémont en 1983 était une commune membre du Syndicat Communautaire d'Aménagement (SCA) de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise.

Une partie de ses recettes fiscales était versée au SCA et surtout, la Municipalité n'avait pas la maîtrise de l'urbanisme sur tout le territoire communal. Nous étions dépendants de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle et des décisions de la majorité politique.

Cette situation imposée et dénoncée par les conseils municipaux antérieurs à 1983, trouva son dénouement avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale présidée par JC Wanner.

En effet en s'appuyant sur les lois de décentralisation nouvellement mises en application, le Conseil Municipal confia au Maire la mission de sortir Boisémont de la Ville Nouvelle.

Malgré son appartenance au Syndicat Communautaire, la Commune n'avait pas reçu le moindre équipement sur son territoire.

Pourtant, il y avait tant à faire :

- la restauration des bâtiments communaux (école, mairie, église, logements de fonction),
- l'assainissement (pas de réseau d'eaux usées),
- l'adduction d'eau (insuffisances en protection incendie et en pression d'eau),
- l'alimentation EDF (insuffisante dans certains quartiers),
- l'aménée du gaz de ville (inexistante),
- la réfection des voiries (la plupart sans structure adaptée au trafic),
- l'enfouissement des lignes aériennes et l'amélioration de l'éclairage public.

Après de très nombreuses et âpres négociations, notre Commune quitte le SCA le 1^{er} janvier 1984, reprenant sa liberté de gestion et surtout de décision en matière de cadre de vie.

Ayant obtenu enfin un territoire autonome, il fallut en premier lieu établir un Plan d'Occupation des Sols pour régir notre urbanisme et trouver des financements pour les nombreux travaux et projets que l'équipe municipale souhaitait voir aboutir.

La tâche fut rude : monter les dossiers, les défendre et obtenir des subventions auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Etat ou encore de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Les taux de subvention obtenus étaient relativement élevés, surtout depuis que Boisemont avait été reclassée comme Commune Rurale par décret du 1er Ministre, signé en 1989 de la main de Michel Rocard. (C'était une première dans les annales : une commune urbaine redevenue rurale).

En revanche la capacité de financement complémentaire de la Commune étant trop modeste pour assumer la part non subventionnée et l'avance de TVA, la Municipalité, pour ne pas recourir à l'emprunt systématique et pour ne pas alourdir la fiscalité locale, pratiqua avec succès une politique d'acquisitions foncières.

L'alliénation de biens communaux, par la suite, permit de maintenir une fiscalité basse dans notre commune.

Ces mécanismes financiers ont amplement facilité les réalisations faites au cours de ces 25 dernières années.

1984 : Lancement du 1er Contrat Rural qui autorise la construction de deux courts de tennis, la restauration extérieure et intérieure de l'église et l'aménagement de la placette au droit de celle-ci.

1985 : Première tranche d'assainissement qui permet au bas du village d'être raccordé au réseau de Vauréal, dont les effluents seront traités à la station d'épuration des eaux usées de Neuville-sur-Oise.

Depuis, 10 opérations ont permis d'assainir la totalité de la Commune (7,5 kilomètres de réseaux), ce qui nous classait parmi les premières communes à avoir un tel résultat en si peu d'années.

Dans le même temps l'assainissement de la partie haute du village a été réalisé avec le concours du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautail (SIARH) auquel la Commune avait adhéré. Pour ce bassin versant, les effluents sont traités à la station d'épuration des Grésillons à Triel-sur-Seine.

1987 : Construction d'une école maternelle et d'un préau pouvant servir de salle d'animation, aménagement d'une cuisine et d'une cantine, réalisation d'aires de jeux arborées.

Plus tard un bureau pour la directrice, un local de rangement, un vestiaire et une cour en enrobés compléteront les travaux initiaux.

1990 : Second Contrat Rural qui a permis de financer la réhabilitation de l'ancien presbytère en mairie, l'aménagement des abords et de leur éclairage et la création d'un logement de fonction.

Aménagement du parc paysager communal sur une superficie de près d'un hectare. Lieu de détente pour les Boisemontais et aire de jeu pour nos jeunes qui tapent le ballon. Il est bordé d'une aire de stationnement rue de la Mairie. (Plus récemment 3 terrains de pétanque ont été réalisés dans le parc).

À cette époque, pour faire face à l'augmentation progressive du trafic avenue du Maréchal Leclerc et pour contenir de plus en plus les véhicules circulant à des vitesses excessives, un important dispositif sécuritaire a été mis en place, depuis la rue de Meulan jusqu'à la limite de commune de Triel/Seine, comportant un mini rond-point, 3 séries d'îlots directionnels et des séparateurs de voie pavés. A cette occasion, des parkings ont été réalisés aux abords du restaurant "Les Coteaux", il en a été de même des bordures et trottoirs sur la plus grande longueur de la voie.

Ces travaux ont été complétés, ces dernières années, par l'aménagement de la voie au droit de la société Siremballage. De même l'éclairage public a été entièrement renouvelé dans ce secteur.

Tout au long de ces années :

- le renforcement du réseau électrique tant dans la partie basse que dans la partie haute du village a été réalisé par la mise en service de six postes de transformation aménagés pour s'intégrer avec discrétion dans leur environnement immédiat. Un linéaire important de lignes basse tension a été enfoui. Aujourd'hui sont oubliées les coupures intempestives et les pannes d'antan.
- une bonne partie des voies de la commune ont été dotées d'un éclairage public amélioré et plus esthétique. Ce programme se poursuivra et devra s'intensifier à partir de 2009, lorsque la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise aura pris la compétence « éclairage public ».
- la distribution d'eau potable a été considérablement renforcée, notamment par la mise en place de canalisations neuves de diamètre supérieur, du bouclage de réseaux avec Menucourt et Courdimanche, l'installation d'un surpresseur et la mise aux normes du réseau incendie du village.
- le gaz de ville a été amené et dessert tout le bas du village ainsi qu'une grande partie du haut du village jusqu'à la rue de Vaux.
- un important programme de voirie a été réalisé et a particulièrement amélioré les voies suivantes : rue de Triel, rue de Vaux, rue des Bois, rue de la Garenne, rue des Chênes, rue du Commandant Cousteau, rue de Vauréal, Sente du Montrouge, Grande Rue (en partie), rue de la mairie, rue de la Ferme, rue des Ecoles avec la sente piétonne, avenue des Coteaux (en partie) et chemin du Cordon de l'Hautail.

1999 : Troisième Contrat Rural qui finance la construction de la maison des associations, la réfection du lavoir et l'acquisition du château.

Ces importants programmes s'étaleront sur trois années.

La maison des associations, qu'occupe le Foyer rural, sert aussi, occasionnellement, aux membres du club de tennis. La faible fréquentation de ce local, amène la municipalité à décider d'une nouvelle occupation des lieux par la crèche parentale qui sera opérationnelle à la rentrée de septembre.

Le château et son parc de deux hectares sont les éléments majeurs de notre patrimoine qu'il convenait de préserver. La restauration de l'édifice prit deux années. On peut souligner ici le concours enthousiaste et efficace de l'équipe

municipale. Le résultat est remarquable.

L'ensemble comprend 4 niveaux :

- au sous-sol les cuisines, la chaufferie, les commodités,
- au rez de chaussée une salle de réception,
- au premier étage une salle de réunion et de travail,
- au second étage une salle destinée aux expositions.

En annexe des dépendances où loge le régisseur du château.

2000 : Nouveau millénaire, mais surtout année capitale pour notre commune.

Une manifestation exceptionnelle marquera longtemps l'esprit de nos concitoyens avec la photo du siècle réunissant la presque totalité des Boisemontais devant le château. Ce fut une journée conviviale accompagnée d'animations inoubliables avec une radio locale, une brillante chanteuse, un groupe de jeunes musiciens dynamiques, un maréchal ferrant, etc.

Le 17 mars 2000 nous avons reçu l'arrêté du Préfet de Région classant notre commune en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). C'était le résultat de six années d'effort et d'études. Enfin nous obtenions cette protection du cadre de vie auquel nous sommes tous attachés. Depuis nous avons obtenu que la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise intègre notre ZPPAUP dans son Schéma Directeur et nous avons mis en place en 2005, un Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui conforte notre volonté de préserver l'architecture du village et notre souci de conserver les terres, les pâtures et les bois qui font le charme de Boisemont.

2004 : Autre date importante pour notre commune ; l'adhésion à une Communauté de communes comme l'imposait la loi. Après de longues études et comparaisons, et dans la quête perpétuelle de préserver les intérêts de notre village, le Conseil Municipal s'est prononcé, après 3 débats publics, en faveur de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

Le bilan, à ce jour, est positif et nous conforte dans notre choix.

Enfin, tout au long de ces années, Boisemont fut un village vivant et convivial grâce à la générosité et l'énergie des membres des Associations aux côtés des élus, qui ont organisé des fêtes diverses et nombreuses.

La lecture de cette énumération est sans doute un peu fastidieuse, parce que longue, mais il nous a semblé utile de faire un rappel rendant hommage à tous les acteurs qui ont contribué à faire évoluer Boisemont, commune à la fois paisible, rurale et moderne

Voir aussi :

[Quelques curiosités](#) ^[1]

Source URL: <http://www.ville-boisemont.fr/article/histoire-de-boisemont>

Liens

[1] <http://www.ville-boisemont.fr/article/quelques-curiosites>